

QU'EST CE QUE LA CGT ?

Dernière mise à jour : 26-04-2009

La CGT est le plus important syndicat Français !

En terme de représentativité, il ne compte pas moins de 800 000 adhérents .

Il arrive nettement en tête des élections prudhommales, dans le collège des salariés, avec 34% des voix devant la CFDT : 21.8%, FO:15.8%, CFTC : 8.7 % ...

La CGT pratique une forme de syndicalisme associant contestation et proposition, action et négociation.

{mospagebreak title=Introduction } Introduction

La Confédération générale du travail (ou CGT) est un syndicat de salariés français créé le 23 septembre 1895 à Limoges. Elle fait partie des cinq confédérations de syndicats de salariés français considérées comme représentatives par l'État et est celle qui a obtenu le plus de suffrages (32%) aux dernières élections professionnelles. Son actuel secrétaire général est Bernard Thibault de la Fédération des cheminots. La CGT est membre de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Elle figure comme principale organisation syndicale de salariés dans les élections aux comités d'entreprise comme parmi les délégués du personnel.

{mospagebreak title=Des origines à 1919} Des origines à 1919

- 1864 : Le 25 mai, suppression du délit de coalition et de grève (loi L. Ollivier). Cette loi met un terme à la Loi Le Chapelier. Création de l'Association internationale des travailleurs à Londres.

- 1871 : La Commune de Paris : Les Parisiens se révoltent contre le pouvoir et élisent une assemblée qui prend le nom de Commune. La répression du gouvernement fait près de trente mille morts. Œuvre sociale de la Commune de Paris : abolition du travail de nuit dans les boulangeries, gestion démocratique des entreprises fermées par le patronat ou travaillant pour la Commune. Apparition du premier mouvement féminin de masse.

- 1871 - 1883 : Malgré l'hécatombe militante de 1871, la décennie voit éclater de nombreuses grèves. Un rapport de police dénombre 182 syndicats rassemblant 31 700 adhérents en 1876. Quatre ans plus tard, les chiffres sont respectivement de 478 et 64 000.

- 1884 : Le 21 mars, vote de la loi légalisant les syndicats professionnels ouvriers et patronaux à l'initiative de Waldeck-Rousseau.

- 1886 : Création de la Fédération nationale des syndicats (FNS), d'inspiration guesdiste. Jules Guesde, l'un des socialistes les plus connus et les plus actifs, contribue à la diffusion des idées de Karl Marx en France.

- 1887 : Création de la Bourse du Travail de Paris.

- 1892 : Création de la Fédération des Bourses du travail, marquée par le syndicalisme révolutionnaire de Fernand Pelloutier.

- 1895 : Congrès constitutif de la confédération générale du travail CGT à Limoges du 23 au 28 septembre. Les principaux piliers en sont la fédération du livre et celle des cheminots, mais de nombreux métiers restent hors de la CGT. Jusqu'en 1902, l'échelon confédéral reste mal organisé et ses secrétaires généraux pas à la hauteur.

- 1900 : Création du journal « la voix du peuple », organe de la CGT.

- 1901 : Décès de Fernand Pelloutier.

- 1902 : L'année marque l'ouverture d'une nouvelle période dans la vie de la CGT. Au congrès de Montpellier elle parachève son unité. La Fédération des Bourses du travail s'efface en tant que centrale et ses organisations s'intègrent dans la CGT. Cette unité réalisée constitue un pôle d'attraction pour beaucoup d'organisations restées jusque-là dans l'expectative. Le syndicat se structure avec l'action d'hommes comme Victor Griffuelhes et Émile Pouget. La CGT compte alors 100 000 adhérents.

- 1904 : Le Congrès de Bourges adopte la revendication de la journée de 8 heures.

- 1906 :

- Charte d'Amiens : cette charte adoptée en congrès, donne au syndicalisme confédéral quelques uns de ses traits spécifiques : la lutte des classes, la lutte quotidienne pour des améliorations immédiates mais aussi la lutte pour la disparition du salariat et du patronat, ainsi que son indépendance vis-à-vis des organisations politiques. Cette Charte est reprise aujourd'hui comme référence par la plupart des syndicats. Lors du congrès, les guesdistes sont mis en minorité par les révolutionnaires et les réformistes. Le congrès rompt également avec la Fédération syndicale internationale.

- La première journée d'action pour la journée de 8 heures le 1er mai se prolonge par des grèves tout au long du mois; la revendication n'est pas satisfaite, mais cette première action concertée au niveau national a un grand écho.

- 1907 : Adhésion de la Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs.

- 1908 : La fédération des mineurs rallie la CGT.

- 1909 : Victor Griffuelhes démissionne. Durant son court intérim, Louis Niel renoue les liens avec la Fédération syndicale internationale, mais il doit démissionner sous la pression des révolutionnaires. Cette orientation ne sera pas remise en cause par son successeur, Léon Jouhaux, proche des dits révolutionnaires, mais qui saura tracer progressivement sa propre voie.

- Le 5 octobre, paraît le premier numéro de la Vie ouvrière, qui se définit comme « syndicaliste Révolutionnaire, antiparlementaire ». La revue est dirigée par Pierre Monatte. C'est l'ancêtre de La Nouvelle Vie ouvrière (NVO) qui est toujours la revue de la CGT.

- 1910 : Bien que demandée au congrès de 1895, la CGT s'oppose à la loi sur les retraites ouvrières et paysannes à son congrès de 1910 par 1049 voix contre 251. Les révolutionnaires veulent abattre l'État, non qu'il soit social. L'âge de la retraite étant fixé à 65 ans quand l'espérance de vie est de 50 ans, la CGT parle de la "retraite des morts". On critique également sa gestion par capitalisation.

- 1912 : La CGT est la seule confédération syndicale existante en France, elle compte 700 000 adhérents sur un total de 7 millions de salariés. Le 24 novembre, elle tient un congrès extraordinaire sur le thème de l'action préventive contre la guerre.

- 1913 : Constitution du Secrétariat syndical international auquel participe la CGT. Le 25 février, la CGT publie un manifeste anti-militariste.

- 1914 : La CGT compte environ 300 000 adhérents. La CGT organise des manifestations syndicales contre la guerre le 27 juillet. Le 31 juillet, Jean Jaurès est assassiné. Le 1er août c'est la mobilisation générale et le début de la guerre 14/18. Le 3 août, c'est la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Le 4 août, la CGT rallie l'Union sacrée. Lors du CCN de la CGT, tenu du 26 novembre au 5 décembre, seule une minorité se prononce contre la guerre. Pendant les 4 ans de guerre, quelques militants CGT tel Félix Baudy furent fusillés pour l'exemple après avoir été désignés pour motif d'appartenance à la CGT.

- 1915 : Démission de Pierre Monatte le 3 janvier en protestation contre le ralliement de la CGT à l'Union Sacrée. La guerre fait chuter les effectifs à 50 000 adhérents.

- 1917 : Dans l'année, on compte 696 grèves et 293 810 grévistes en France. Parallèlement, les effectifs remontent à 300 000. Les 6 et 7 novembre c'est la rupture de l'Union sacrée. Au même moment a lieu la Révolution d'octobre en Russie.

- 1918 : Dans l'année on recense 499 grèves et 176 187 grévistes en France et la CGT passe à 600 000 adhérents.

- 1919 : 25 mars : loi sur les conventions collectives. 28 mars : loi supprimant le travail de nuit dans les boulangeries. 23 avril : lois sur la journée de 8 heures. Le 1er mai grève générale de 24 heures marquée par 500 000 manifestants à Paris (1 mort). La CGT passe à un effectif de 1 million et demi d'adhérents. Dans l'année, on compte 2 206 grèves et 1 160 000 grévistes en France. Création de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) avec la bienveillance du patronat. 30 avril : Pierre Monatte crée les Comités syndicalistes révolutionnaires.

{mospagebreak title=De la première scission à 1940} De la première scission à 1940

- 1920 : Le 8 janvier, inauguration du Conseil Économique et Social (initiative de la CGT). Du 25 au 29 février, le Parti Socialiste tient congrès à Strasbourg et se retire de la 2e internationale. 12 mars, vote de la loi relative au droit syndical. Le 1er mai : la CGT décide la grève générale. En 15 jours on compte 1,5 millions de grévistes. Le 22 mai, reprise du travail. La grève des cheminots pour la nationalisation des chemins de fer sera un échec. Suite à ce mouvement, la 11e chambre du tribunal correctionnel ordonnera même le 13 janvier 1921 la dissolution de la CGT, sanction qui ne sera jamais appliquée. Contrecoup des échecs (et de certains acquis sociaux ?), les effectifs repassent à 700 000. En mai, la CGT reçoit l'adhésion de la Fédération des Employés de l'État.

- 1921 : Au Congrès de Tours de la SFIO (1920), scission entre les réformistes et les révolutionnaires. Le congrès de Lille en juillet évite la scission dans le syndicat, où majoritaires et minoritaires sont au coude à coude, mais la division est consommée en décembre. Suite à l'exclusion de la fédération des cheminots, les révolutionnaires quittent la CGT, et créent la CGTU (Confédération Générale du Travail Unitaire), proche du PCF. Naissance du journal « Le Peuple », organe officiel de la CGT.

- 1922 : Lors de son premier congrès, du 25 juin au 1er juillet à Saint-Etienne, la CGTU décide de rallier l'Internationale syndicale rouge. Elle combat le taylorisme, alors en plein essor. La CGTU compte alors environ 250 000 membres, nettement moins que l'autre CGT.

- 1924 : Les très minoritaires syndicalistes-révolutionnaires, qui dirigeaient notamment l'union départementale du Rhône, quittent la CGTU et fondent la CGT-SR.

- 1925 : La CGTU revendique deux semaines de congés payés à son congrès de 1925. Pierre Monatte fonde La Révolution prolétarienne, où il appelle à la réunification de la CGT.

- 1927 : Départ de la Fédération des Employés de l'État, qui avait adhéré en mai 1920.

- 1930 : Vote définitif de la loi sur les assurances sociales le 30 avril, qui entre en application le 30 juin, après dix années de débats, durant lesquels la CGTU les a dénoncées, alors que la CGT les a soutenues. Une double cotisation, patronale et salariale, abondée par l'État, obligatoire pour les salariés gagnant plus de 15 000 francs par an finance ces assurances. Au-delà de la maladie, les assurances sociales couvrent aussi les champs de la vieillesse, de l'invalidité prématurée et du chômage involontaire.

- Le 30 novembre, mise en place de la "commission des 22" en vue de la réunification de la CGT : l'échec est patent fin 1932.

- 1931 :

- Benoît Frachon devient secrétaire général de la CGTU.

- Progression du chômage qui atteint déjà 450 000 personnes en 1931 et s'élèvera à 860 000 en 1936.

- 1932 : Après une progression à la fin des années 20 à 300 000 adhérents, la CGTU retombe à 258 000 en 1932. La CGT connaît une évolution parallèle; elle compte 490 000 adhérents en 1921 comme en 1933, après avoir eu également une progression éphémère à la fin des années 20. Dans la période peu revendicative entre 1924 et 1934, environ 50% des conflits se terminent de manière infructueuse.

- 1933 : L'accession au pouvoir d'Adolf Hitler en Allemagne révèle la faillite de la stratégie de lutte contre la social-démocratie du Komintern.

- 1934 - 1935 : En riposte à l'émeute du 6 février, un appel à la grève générale « contre le fascisme » à l'initiative de la CGT

et de la CGTU pour le 12 février donne lieu à une convergence des deux cortèges place de la Nation. Le 30 mai, Maurice Thorez donne son aval à un rapprochement des deux CGT. Le 9 octobre débutent des discussions en vue de la réunification, qui aboutiront le 14 juillet 1935 à un programme de Front Populaire. Deux congrès séparés simultanés du 24 octobre au 27 octobre donnent leur aval à la réunification.

- 1936 :

- Réunification de la CGT et de la CGTU lors du congrès de Toulouse (2 mars-5 mars); les confédérés dominent largement la nouvelle CGT. L'adhésion à la FSI est votée par 5500 mandats contre 2500. Les ex-unitaires ne contrôlent que sept unions départementales.

- Le 26 mai une vague de grèves marquée par des occupations d'usines démarre au Havre et s'étend comme une traînée de poudre partout en France, contrairement aux mouvements infructueux de 1906 et 1919-1920. Le 7 juin, sont signés les Accords de Matignon, entre la CGT et le Patronat. Les 11 et 12 juin sont votées les lois sociales sur l'extension des Conventions collectives, l'institution de délégués d'atelier, le relèvement des salaires], 15 jours de congés payés et la semaine des 40 heures.

- 1937 : La CGT a quadruplé son audience et compte 4 millions d'adhérents. Le rapport de force interne s'est modifié en faveur des ex-unitaires. La fédération de la métallurgie d'Ambroise Croizat est ainsi passée à 750 000 adhérents. Développement des œuvres sociales gérées par la CGT.

- 1938 :

- Les Accords de Munich suscitent la polémique entre les différentes tendances de la CGT. Ils sont défendus par la tendance Syndicats (20% de la CGT) dirigée par René Belin, quand les ex-unitaires les dénoncent. Le centre de Léon Jouhaux, Louis Saillant et Robert Bothereau s'allie avec les ex-unitaires (proches du PCF).

- Echec de la grève contre les décrets-lois de Paul Reynaud du 12 novembre qui instaurent la semaine de six jours. Mal préparée après le congrès de Nantes, la grève de la fin du mois est un échec. 15 000 militants sont licenciés et la CGT perd un quart de ses effectifs, qui restent néanmoins élevés à 2 millions et demi d'adhérents.

- 1939 : Le 23 août, le pacte germano-soviétique entre Ribbentrop et Molotov sème la consternation dans la CGT et exacerbe les tensions contre les communistes. Début de la Seconde Guerre mondiale le 3 septembre. Le 18 septembre, le Bureau confédéral de la CGT vote une déclaration excluant les militants qui refusent de condamner le pacte germano-soviétique. Cette décision est approuvée par la Commission Administrative de la CGT le 25 septembre, ce qui a pour effet d'exclure les communistes de la CGT. Plus de 600 syndicats sont dissous et de nombreux militants et dirigeants exclus sont arrêtés. Ceux qui ne sont pas arrêtés, ni mobilisés, entreront dans la clandestinité.

- 1940 :

- La CGT ne compte plus que 500 000 adhérents quand le gouvernement fait voter, peu avant sa chute, les 60 heures de travail par semaine.

- Le 16 août, le gouvernement de Vichy dissout les centrales syndicales ouvrières et patronales, dont la CGT; les fédérations peuvent cependant théoriquement continuer leur action. Le 9 octobre, René Belin, devenu ministre collaborateur institue la Charte du travail. Le 15 octobre, douze dirigeants syndicalistes, dont trois de la CFTC rendent public un texte opposé connu comme le Manifeste des Douze.

{mospagebreak title=De 1941 à 1948} De 1941 à 1948

1941 : Promulgation de la Charte du travail interdisant les grèves et le lock-out le 4 octobre. Dès l'hiver 40/41, parution des premiers journaux clandestins. Développement des « comités populaires » qui organisent les premières luttes revendicatives. Du 26 mai au 9 juin a lieu la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Intervention des Allemands : 327 arrestations. En octobre : exécution par les Allemands de 88 otages composés majoritairement de militants CGT exclus, dont les 27 de Châteaubriant.

1942 : Rencontre entre Léon Jouhaux et Benoît Frachon à Cahors. Jouhaux est arrêté peu après et déporté en Allemagne.

1943 : Les accords du Perreux, signés le 17 avril par Robert Bothereau et Louis Saillant pour les « ex-confédérés » ; Henri Raynaud et André Tollet pour les « ex-unitaires », reconstituent la CGT. La CGT réunifiée participe à la constitution du conseil national de la Résistance (CNR) qui a lieu le 27 mai.

1944 : Publication le 15 mars du Programme du CNR (définissant les nationalisations, la Sécurité sociale et les comités d'entreprises) où la CGT est représentée par Louis Saillant. Le 10 août, la Grève des Cheminots de la Région Parisienne se déclenche et s'étend à tous les services publics. Le 15 août, la police parisienne entre dans la grève. Le 18 août, la CGT clandestine appelle à la grève générale pour la Libération. Le lendemain c'est le déclenchement de l'insurrection parisienne, qui prendra fin avec la Libération de Paris le 25 août et l'arrivée du Général de Gaulle. Le 26 août, la CGT s'installe au grand jour dans ses locaux du 213 rue Lafayette : c'est la fin de la clandestinité avec une première réunion de son bureau. Le 8 septembre, son journal « La Vie Ouvrière » qui avait paru sous forme de tract pendant l'occupation, reparait au grand jour. Création de la Confédération générale des cadres (CGC).

1945 : Début des nationalisations, création des comités d'entreprise et mise en place de la Sécurité sociale. Création de la Fédération syndicale mondiale (FSM) à laquelle adhère la CGT.

1946 : Du 8 au 12 avril a lieu le 26e congrès de la CGT à Paris, qui voit une nette domination des "unitaires" (proches du

PCF). Elle revendique le chiffre de 5 millions et demi d'adhérents. Le rapport de Benoît Frachon est adopté par 84,4% des voix. 5 octobre, promulgation du Statut Général des Fonctionnaires par le ministre Maurice Thorez. Début de la Guerre d'Indochine]] (19 novembre 1946). Pendant toute la durée du conflit, la CGT organise des manifestations de solidarité à l'égard du peuple vietnamien et en faveur de la paix.

1947 : La CGT obtient 59% des voix lors des premières élections à la Sécurité Sociale, mais la CFTC enregistre un succès avec 26% des voix. 1er Mai, grandes manifestations pour les revendications à l'appel de la CGT. Le 5 mai, éviction des ministres communistes du gouvernement. En juin, grèves chez Citroën, à la SNCF, dans les banques, dans les grands magasins. Le premier ministre Ramadier parle de « chef d'orchestre clandestin ». En juillet, grèves à EDF, puis chez Peugeot, Berliet, Michelin. Le 1er août, accord CGT / CNPF pour une augmentation de 11% dénoncé par le gouvernement.

Les 13 et 14 novembre la division s'accroît au Comité Confédéral National (CCN) de la CGT entre la majorité et la minorité à propos du Plan Marshall et des mouvements de grève. La majorité, fidèle à Moscou, refuse le plan Marshall. Le 19 décembre, c'est la scission et la création par les minoritaires (qui refusent la soumission au PC) de la confédération «CGT-Force Ouvrière» (FO). FO tiendra son congrès constitutif en avril 1948 emportant environ 300 000 adhérents, soit une nette minorité.

{mospagebreak title=De 1948 à 2000 } De 1948 à 2000

1949 : Division : la FSM critique le plan Marshall et l'influence américaine en Europe, ce qui provoque une scission. Les syndicats des États-Unis, d'Angleterre et des Pays-Bas se retirent de la FSM. Ils créent la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) à laquelle adhère la CGT-FO aidée par les syndicats nord américains regroupés dans l'AFL-CIO.

1950 : Conquêtes : vote de la loi sur les Conventions collectives. Création du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig).

1953 : Retraites : du 4 au 25 août, grande grève dans les services publics. Le 4 août, la CGT puis la CFTC appellent à une journée d'action des secteurs public et nationalisé contre le recul de l'âge à la retraite. Les postiers de Bordeaux décident la poursuite du mouvement. Aussitôt les confédérations CGT, FO, CFTC appellent à la grève générale dans ces secteurs. Le 14 août, on compte quatre millions de grévistes.

1954 : Libération : début de la guerre d'Algérie (1er novembre). Durant tout le conflit la CGT soutient « les revendications des Algériens et leurs aspirations nationales. »

1956 : Conquête : troisième semaine de congés payés.

1962 : Paix : le 8 février, une manifestation anti-OAS durement réprimée fait 9 morts, pour la plupart membres de la CGT, au métro Charonne. Accords d'Evian, fin de la guerre d'Algérie (18 mars).

1963 : Les mineurs : à l'appel de la CGT et de FO, vaste mouvement de grèves des mineurs. Ils s'inquiètent des incertitudes pesant sur leur profession et revendiquent une augmentation des salaires.

1966 : Unité : accord revendicatif entre la CGT et la CFDT, qui s'est créée en novembre 1964 sur les bases de la CFTC, et de sa « déconfessionnalisation ».

1967 : Georges Séguy succède à Benoît Frachon lors du 36e congrès tenu du 11 au 16 juin.

mai 68 : Grève générale : en mai et juin sept millions de travailleurs en grève occupent leurs usines. Constat de Grenelle : augmentation de 35% du salaire minimum, reconnaissance de la section syndicale à l'entreprise...

1970 : Nouvel accord CGT-CFDT, le 15 décembre, sur des revendications prioritaires : revalorisation du SMIC, retraite à 60 ans, semaine de 40 heures, emploi, heures de formation syndicale.

1972 : La CGT soutient le Programme commun de la Gauche.

1978 : Tentative infructueuse de Georges Séguy pour autonomiser la CGT du PCF.

1981 : La CGT appelle à voter pour François Mitterrand au second tour de la présidentielle.

1982 : Gouvernement de gauche : vote de la Loi de nationalisation (cinq groupes industriels, 36 banques). Ordonnances réduisant le temps de travail hebdomadaire à 39 heures, instituant la cinquième semaine de congés payés et ramenant l'âge de la retraite à 60 ans. Lois sur les droits des travailleurs dans l'entreprise, notamment le droit d'expression pendant le temps de travail. Création des Comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).

1988 : Infirmières : mouvement de grève des infirmières à l'appel d'une Coordination nationale qui réclame notamment une augmentation significative des salaires et de véritables moyens pour la formation. Après la défection des autres syndicats, la CGT est seule à soutenir le mouvement.

1993 : Lors des élections politiques, la CGT ne donne aucune consigne de vote.

1995 : Grève et départ de la FSM : importants mouvements de grève contre le plan d'Alain Juppé (novembre-décembre), dans lequel s'illustre Bernard Thibault . Lors de son 45e Congrès, la CGT décide de rénover ses statuts et de quitter la FSM.

1999 : la CGT adhère à la Confédération Européenne des Syndicats, fondée en 1973. Seconde loi sur les 35 heures, qui deviennent la durée légale du travail le 1er janvier 2000.

{mospagebreak title=Après 2000} Après 2000

2002 : Dernières élections prud'homales. La CGT reste net leader avec 32,13 % des voix (-0,98%) devant la CFDT 25,33%.

2003 : Retraites : importants mouvements sociaux contre le projet de Loi Fillon (mai-juin)

2005 : Le 9 février, le comité confédéral national (CCN), le « parlement » du syndicat, recommande le rejet de la constitution européenne, contre l'avis du secrétaire général Bernard Thibault. Le congrès de 2006 est avancé de quelques mois.

2006 : La CGT tient son 48e Congrès à Lille du 24 au 28 avril. Participe au grand mouvement social contre le Contrat première embauche, disposition législative finalement abandonnée.

{mospagebreak title=Organisation} Organisation

Avec 34% des voix aux dernières élections prud'homales (décembre 2008), la CGT est la première organisation syndicale de France en audience, mais deuxième derrière la CFDT en termes d'adhérents revendiqués (873 000), avec près de 711 049 adhérents (2004) [1]

La CGT comprend 22 000 syndicats ou sections de base, regroupés en 33 fédérations professionnelles, dont les plus importantes sont celles des cheminots, de la métallurgie, des Mines-Energie, des PTT, de la Santé, et des Transports.

La CGT compte aussi deux unions, des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) et des retraités (UCR), ainsi qu'un Comité national de lutte et de défense des chômeurs.

Elle est divisée en 857 unions locales (UL), 96 unions départementales (UD), regroupées en 21 comités régionaux interprofessionnels. Les régions les plus importantes sont l'Île-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais, les régions PACA et Rhône-Alpes.

Les instances dirigeantes de la centrale sont le Bureau confédéral (12 membres) et la commission exécutive (54). Le bureau est élu au sein de la commission exécutive par le comité confédéral national (CCN, 300 membres), qui réunit trois à quatre fois par an les représentants des départements, régions et fédérations et qui constitue le "parlement" de la CGT.

La structuration de la CGT va être réorganisée. Avec 30 fédérations, la CGT en a le double de la CFDT avec un découpage hérité de l'histoire qui est peu cohérent. La multiplicité des syndicats de base fait que beaucoup d'entre eux sont trop petits pour avoir un fonctionnement satisfaisant. Après la réforme des cotisations votée au congrès de 2006, la clarification de ses structures est en route.